



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

Madame le Maire
de la Commune de Berviller-en-Moselle
1, rue Principale
57550 BERVILLER-EN-MOSELLE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réparation d'un ouvrage d'art sur le Weissbach le long de la RD 63B à Berviller-en-Moselle
PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Prescription particulières
Courrier de notification

Metz, le **7 6 JUIN 2014**

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réparation d'un ouvrage d'art de type buse métallique sur le Weissbach le long de la RD 63B à Berviller-en-Moselle**

Ce dossier a été déposé par : Conseil Général de la Moselle

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

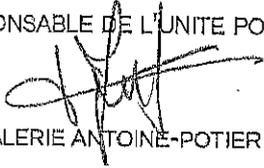
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «récépissé de déclaration n°57-2013-000... en date du **7.6.2014** accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU


VALERIE ANTOINE-POTIER